

République Française

Département de l'Oise

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°37/2025

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	16	17

Date de Convocation
1 Décembre 2025

Date d'Affichage
1 Décembre 2025

Objet de la Délibération

**PROCÉDURE DE
RÉVISION DE LA DUP DU
CAPTAGE DE
FRESNEAUX-
MONTCHEVREUIL**

Séance du 15 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 Décembre à 18h40, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle communale de Valdampierre, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS	BOGAERT Francis CAUCHIES Daniel CHEVALLIER Laurent DE KONINCK Hervé GOUSPY Christian KIESSAMESSO Philippe LETELLIER Alain MAHEU Brigitte MERMET Laurent MOKHTARI Abdelafid PIGEON Emmanuel THOMAS Jean-Jacques VALLET Hervé BEAUVISAGE Valéry (suppléant) DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant) VANDENABEELE Eddie (suppléant)
---------------------------------------	---

Absents excusés :

Mesdames HERMAN Catherine – LEROY Annie –
MARGERY Dominique – Messieurs BILLARD Laurent –
BRELET Gilles – COMETTE Jacques – DUPUIS Olivier –
FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-Louis
– GORINE Ludovic – HABERKORN Gilles – LE CORRE
Pascal – LE MAREC Hervé – VANHOUTTE Denis

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou
notification
du

Pouvoirs :

Monsieur BOUILLIANT Didier donne pouvoir à Monsieur Alain LETELLIER.

Monsieur CHEVALLIER Laurent est désigné secrétaire de séance.

Soit 17 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.

OBJET : PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA DUP DU CAPTAGE DE FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL

Vu la nécessité de procéder à la révision de la DUP du captage de Fresneaux-Montchevreuil afin de permettre le passage du réseau d'assainissement dans le périmètre rapproché du captage,

Considérant la réponse de l'ARS demandant la révision de la DUP pour pouvoir réaliser les travaux d'assainissement,

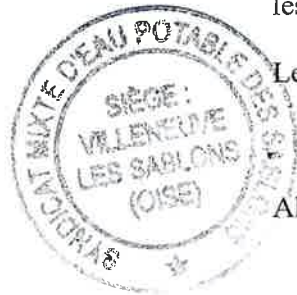
Le Comité Syndical prend acte des directives de l'ARS et,
Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la révision de la DUP du captage de Fresneaux-Montchevreuil.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,




Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le **16 DEC. 2025**

et publication ou
notification
du **13 DEC. 2025**



Le Directeur Général
des Services


Sébastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons
Utilisateur : FOURNIER Sébastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202537
Objet :	Délibération n°2025-37 - Procédure de révision de la DUP du captage de Fresneaux-Montchevreuil
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	060-200045177-20251215-DEL202537-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-200045177-20251215-DEL202537-DE-1-1_0.xml	text/xml	914 o
Document principal (Délibération) Nom original : 37-2025 Procédure de révision de la DUP du captage de Fresneaux.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20251215-DEL202537-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	87.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2025 à 17h13min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2025 à 17h41min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2025 à 17h41min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 décembre 2025 à 17h42min04s	Reçu par le MI le 2025-12-16